from the nstu president

Strike Vote for public school members called for October 25

On October 11, the provincial executive met and unanimously voted in favour of setting a strike vote for Tuesday, October 25.

After exploring options available following the rejection of the Tentative Agreement on October 4, your negotiating team met earlier in the day and recommended to the provincial executive that we seek a strike mandate from public school members.

I can't overstate that we need the support of all of public school members, regardless of how you voted on October 4. We expect every member to vote and we need every member to vote YES on October 25. It is more important than ever that we remain united and strong—#NSTUnited.

The provincial executive has decided to call for a strike vote as a necessary step toward protecting free and fair collective bargaining, protecting quality public education and protecting the learning conditions of our students.

We hear you when you state you are not feeling valued and respected as professionals—that having a fair salary package, keeping negotiated benefits, and improving your teaching conditions and students learning conditions are paramount. Getting a strong strike mandate will send yet another message to government—that the voices of teachers must be heard and that the multitude of challenges we face every day, as we work in the best interest of our students, must be addressed.

I know there are still many questions related to what a strike vote means. NSTU executive staff officers answered many of these questions through scheduled regional meetings from October 17 to 19, and will continue to answer questions as they arise. Please understand that there will be some questions they will not be able to answer. There is also a new FAQ available on the NSTU website, and you will have opportunities to ask your provincial executive members questions through your regular local and regional communication process.

We are also pleased to see so many of you share your stories through social media and through correspondence to your MLA. We encourage you to reach out to your MLA, the Premier and Minister of Education and Early Childhood Development. Letters have been prepared and are available at *nstunited.ca*.

At this point, it is very important for all members to ensure they have access to NSTU webmail. Please visit *nstu.ca* under Communications and click on NSTU web accounts to sign up for an account.

At press time, we found out that Government asked the conciliator to file his report. Once the report is filed, it triggers a 14-day period in which neither party can take any action. However, that does not prevent us from seeking a strike mandate from public school members. Now that the report is filed, on day 15, a 30-day 'cooling off' period begins. No job action can take place during these time periods.

Please continue to check your NSTU email as this is the main vehicle by which we are providing up-to-date and accurate information, along with our website, official social media platforms, and publications. Please like the Nova Scotia Teachers Union Facebook page and follow us on Twitter @NSTeachersUnion.

As I write this, I am reminded of an interview with Sophie Gregoire Trudeau about empowerment in relation to the International Day of the Girl, which took place on October 11. The very important comment that took my attention as I was writing was "Fear prevents us from action."

I am very aware that you are facing many unknowns right now, however, this is not the time for fear. We must act. Your voice is worth fighting for, free and fair collective bargaining is worth fighting for, quality public education is worth fighting for, value and respect as professionals is worth fighting for and long fought for benefits are worth fighting for.

You have shown us that you have the confidence to take action. #NSTUnited—Vote yes on October 25.



Un vote de grève des membres des écoles publiques est appelé pour le 25 octobre

Le 11 octobre, le Comité exécutif provincial s'est réuni et a voté à l'unanimité en faveur d'un vote de grève pour le mardi 25 octobre.

Après avoir exploré les options disponibles suite au rejet de l'accord préliminaire le 4 octobre, votre équipe de négociation s'est réunie plus tôt ce jour-là et a recommandé au Comité exécutif provincial que nous cherchions à obtenir un mandat de grève auprès des membres des écoles publiques.

Je n'insisterai jamais assez sur le fait que nous avons besoin du soutien de tous les membres des écoles publiques, quelle que soit la manière dont vous avez voté le 4 octobre. Nous comptons sur le vote de chacun des membres et nous avons besoin que tous les membres votent OUI le 25 octobre. Il est plus important que jamais que nous restions forts et unis – #NSTUnited.

Le Comité exécutif provincial a décidé d'appeler à un vote de grève car il s'agit d'une étape nécessaire en vue de protéger la négociation collective libre et équitable, de protéger l'éducation publique de qualité et de protéger les conditions d'apprentissage de nos élèves.

Nous vous comprenons lorsque vous affirmez que vous ne vous sentez pas appréciés et respectés en tant que professionnels – et qu'un régime équitable de salaires et d'avantages sociaux, le maintien des avantages négociés et l'amélioration de vos conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissage des élèves sont primordiaux. L'obtention d'un solide mandat de grève envoie une fois de plus un message au gouvernement : les opinions des enseignants doivent être entendues et il est nécessaire d'aborder la multitude des défis auxquels nous sommes chaque jour confrontés, tandis que nous travaillons dans le meilleur intérêt de nos élèves.

Je sais qu'il reste encore beaucoup de questions quant à ce que signifie un vote de grève. Les cadres de direction du NSTU ont répondu à bon nombre de ces questions lors des réunions régionales prévues du 17 au 19 octobre, et continueront à répondre aux questions qui surgissent. Veuillez comprendre qu'il y aura certaines questions auxquelles ils ne seront pas en mesure de répondre. Une nouvelle FAQ est également disponible sur le site Web du NSTU et vous aurez la possibilité de poser des questions à votre représentant au Comité exécutif provincial par le biais du processus normal de communications locales et régionales.

Nous sommes également heureux de constater que beaucoup d'entre vous partagent leurs expériences par le biais des médias sociaux et de messages à leur député. Nous vous encourageons à contacter votre député, le premier ministre et le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Des lettres ont été préparées et sont disponibles à nstunited.ca.

A ce stade, il est très important que tous les membres s'assurent d'avoir accès au courriel Web du NSTU. Veuillez aller à nstu.ca sous la rubrique Communications et cliquez sur NSTU Web Account pour demander un compte.

Au moment de la mise sous presse, nous avons appris que le conciliateur avait déposé son rapport. Maintenant que ce rapport a été déposé, cela enclenche une période de 14 jours durant laquelle aucune des parties ne peut passer à l'action. Toutefois, cela ne nous empêche pas de demander un mandat de grève auprès des membres des écoles publiques. Au 15e jour après le dépôt du rapport commence une période « de réflexion » de 30 jours. Aucune action revendicative ne peut être lancée au cours de ces périodes.

Veuillez continuer à vérifier votre courriel du NSTU car c'est le principal véhicule que nous utilisons pour vous fournir des renseignements exacts et à jour, en plus de notre site Web, des plates-formes de nos médias sociaux officiels et de nos publications. Veuillez « aimer » la page Facebook du Nova Scotia Teachers Union et nous suivre sur twitter @NSTeachersUnion.

Alors que j'écris ceci, cela me rappelle une entrevue avec Sophie Grégoire Trudeau sur l'autonomisation en liaison avec la Journée internationale de la fille, qui a été fêtée le 11 octobre. Le commentaire très important qui a retenu mon attention était « La peur nous empêche d'agir ».

Je suis tout à fait consciente du fait que vous êtes confrontés actuellement à beaucoup d'inconnues, toutefois, ce n'est pas le moment d'avoir peur. Nous devons agir. Votre opinion vaut la peine d'être défendue, la négociation collective libre et équitable vaut la peine d'être défendue, l'éducation publique de qualité vaut la peine d'être défendue, la reconnaissance et le respect qui nous sont dus à titre de professionnels valent la peine d'être défendus et les avantages sociaux pour lesquels nous avons si longtemps lutté valent la peine d'être défendus.

Vous nous avez montré que vous aviez la confiance nécessaire pour agir. #NSTUnited – Votez OUI le 25 octobre.

